

affiché du 15.12.23  
au 21.12.23



## APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 143-7-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur attribue – par rétrocession, échange, substitution – tout ou partie des biens suivants :

AS 84 23 0447 01 - LR : Libre Aucun bâtiment

Commune de CAMARET-SUR-AIGUES(84) - Surface sur la commune : 21 a 30 ca

- 'Ratavoux': F- 413

Classification urbanisme - CAMARET-SUR-AIGUES : PLU : Zone A.

AS 84 23 0448 01 - LR : Libre Aucun bâtiment

Commune de CAMARET-SUR-AIGUES(84) - Surface sur la commune : 57 a 10 ca

- 'Ratavoux': F- 394

Classification urbanisme - CAMARET-SUR-AIGUES : PLU : Zone A.

Les personnes intéressées devront faire connaître leur candidature en s'adressant par écrit (merci de préciser son n° de téléphone) **AU PLUS TARD LE 31/12/2023**

à l'adresse ci-dessous où des compléments d'informations pourront être obtenus :

SAFER Provence Alpes Côte-d'Azur, Maison de l'Agriculture, Agroparc 97 Rue des Meinajaries, CS 70013 84918 AVIGNON Cedex 9, Tél.: 0488780084

Le 12 décembre 2023

Laurent VINCIGUERRA  
Directeur Général Délégué

A CAMARET-SUR-AIGUES, le 15.12.2023

Visa du Maire et cachet

(Valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 17 jours)

